

Subventions diverses à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 24 avril 2007 propose la répartition des subventions suivantes :

1. Sport amateur

Versement du premier acompte de la subvention 2007 calculée sur la base des nouveaux critères adoptés par le Conseil Municipal du 26 octobre 2006 suite aux propositions de l'Office Municipal du Sport.

Le principe de l'application progressive du nouveau mode de calcul est reconduit avec un lissage de $\pm 20\%$ par rapport au montant de la subvention versée en 2006.

Le tableau ci-après présente le montant de ce premier acompte.

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
ADORR	Course d'Orientation	18	18	212 €	255 €	127 €
Aiglon Sports	Gymnastique FSCF	66	37	720 €	864 €	432 €
Alliance Glisse de Franche-Comté	Roller skate	4	4		112 €	56 €
Amicale Club Bouliste	Boule Lyonnaise	29	29	504 €	469 €	234 €
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	84	52	1 216 €	1 459 €	730 €
Amicale Motocycliste du Doubs	Motocyclisme	82	73	184 €	209 €	104 €
ANB	Natation	832	398	14 074 €	13 344 €	6 672 €
Aqua Sport	Plongée	100	10	544 €	435 €	218 €
Arc Club	Tir à l'arc	29	29	593 €	654 €	327 €
Archers du CSAMB (les)	Tir à l'arc	75	43	1 467 €	1 274 €	637 €
ASA Séquanie	Sport automobile	166	127	240 €	288 €	144 €
ASEB	Roller skate	173	70	1 632 €	1 958 €	979 €
ASGB	Patinage artistique	161	111	3 049 €	3 481 €	1 740 €
ASPTT	Omnisports			17 412 €	17 071 €	8 536 €
ASPTT	<i>Badminton</i>	89	30	1 483 €	1 187 €	
ASPTT	<i>Tennis</i>	9	0	23 €	23 €	
ASPTT	<i>Athlétisme</i>	111	70	5 191 €	4 153 €	
ASPTT	<i>Escalade</i>		0	185 €	dossier non retourné	
ASPTT	<i>Tennis de table</i>	96	79	2 081 €	2 098 €	
ASPTT	<i>Cyclisme - VTT</i>	39	39	1 050 €	1 029 €	
ASPTT	<i>Ski</i>	85	0	396 €	316 €	
ASPTT	<i>Foot</i>	239	214	4 697 €	5 636 €	

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
ASPTT	<i>Cyclotourisme</i>	18	0	46 €	46 €	
ASPTT	<i>Randonnée pédestre</i>	39	0	56 €	67 €	
ASPTT	<i>Natation</i>		0	107 €	dossier non retourné	
ASPTT	<i>BMX</i>	100	100	2 097 €	2 516 €	
Athlétic Club	Athlétisme	36	36	2 966 €	2 373 €	1 187 €
ATSCAB	Bowling	211	80	120 €	144 €	72 €
Balise 25	Course d'Orientation	57	57	848 €	1 018 €	509 €
Base Ball Club	Base Ball	22	22	742 €	617 €	308 €
Besançon Athlétic Club (BESAC)	Basket	120	116	2 645 €	3 174 €	1 587 €
Besançon Boxe Anglaise	Boxe Anglaise	31	19	2 472 €	1 978 €	989 €
Besançon BTS (Boxe Budo Total Style)	Omnisports			1 747 €	dossier non retourné	
Besançon Comté Hockey Club	Hockey sur glace			2 348 €	dossier non retourné	
Besançon Cyclos Randonneurs	Cyclotourisme	90	0	217 €	229 €	115 €
Besançon Danses Sportives	Danse sportive	21	18	72 €	86 €	43 €
Besançon Escrime Club	Escrime		0	766 €	dossier non retourné	
Besançon Gymnast. Rythmique	Gymnastique Rythmique	154	84	8 504 €	6 803 €	3 401 €
Besançon Racing Club	Omnisports			9 893 €	8 517 €	4 259 €
Besançon Racing Club	<i>Cyclisme</i>			915 €	dossier non retourné	
Besançon Racing Club	<i>Tennis de table</i>			692 €	dossier non retourné	
Besançon Racing Club	<i>Tennis</i>	370	88	1 290 €	1 548 €	
Besançon Racing Club	<i>Escrime</i>	163	104	3 634 €	3 116 €	
Besançon Racing Club	<i>Basket</i>	132	130	3 362 €	3 853 €	
Besançon Triathlon	Triathlon	141	119	2 457 €	2 949 €	1 474 €
Besançon Vol Libre	Parapente	40	0	94 €	102 €	51 €
Bousbotte (La)	Omnisports			1 828 €	1 870 €	936 €
Bousbotte (La)	<i>Tennis de table</i>	6	6	99 €	104 €	
Bousbotte (La)	<i>Gymnastique FSCF</i>	121	94	942 €	1 130 €	
Bousbotte (La)	<i>Foot</i>	24	20	742 €	593 €	
Bousbotte (La)	<i>Randonnée</i>	17	0	46 €	43 €	
Bregille (ASCC)	Handisport	29	25		749 €	375 €
BSC	Omnisports			4 367 €	5 241 €	2 620 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
BSC	<i>Curling</i>	21	21			
BSC	<i>Hockey sur glace</i>	159	138			
BSC	<i>Patinage artistique</i>	132	23			
BUC Escrime	Escrime	81	77	1 656 €	1 987 €	994 €
BUC Tennis	Tennis	64	48	234 €	280 €	140 €
BUC Plongée	Plongée	83	0	209 €	211 €	106 €
Budo Club	Judo	33	13	310 €	372 €	186 €
BVB	Volley	110	106	2 868 €	3 147 €	1 573 €
Centre École Parachutisme	Parachutisme	404	10	444 €	533 €	266 €
Centre Omnisports P. Croppet	Omnisports			391 €	654 €	327 €
Centre Omnisports P. Croppet	<i>Basket Fauteuil</i>	9	9	313 €	252 €	
Centre Omnisports P. Croppet	<i>Sport adapté</i>	121	0		308 €	
Centre Omnisports P. Croppet	<i>Équitation</i>	328	21	78 €	94 €	
Citadelle (La)	Omnisports			540 €	770 €	385 €
Citadelle (La)	<i>Danse sportive</i>	35	0		89 €	
Citadelle (La)	<i>Judo</i>	13	0		33 €	
Citadelle (La)	<i>Gymnastique FSCF</i>	110	55	540 €	648 €	
Clemenceau Sporting Club	Foot	451	383	7 416 €	8 899 €	4 450 €
Club Alpin Français	Montagne randonnée	698	0	3 440 €	2 752 €	1 376 €
Club Unihockey Besançon	Floorball	36	25	330 €	735 €	368 €
CPB	Lutte	190	110	5 117 €	4 094 €	2 047 €
DOJO Franc-Comtois	Omnisports			6 037 €	7 081 €	3 540 €
DOJO Franc-Comtois	<i>Aikido</i>	99	0	408 €	326 €	
DOJO Franc-Comtois	<i>Judo</i>	762	260	5 270 €	6 324 €	
DOJO Franc-Comtois	<i>Karaté</i>	48	24	359 €	431 €	
Don Quichotte (AS)	Foot	28	24	1 133 €	906 €	453 €
Doubs Sud Athlé	Athlétisme	209	198	10 728 €	8 583 €	4 291 €
Dynamique Bisontine	Gymnastique rythmique	82	72	1 994 €	2 203 €	1 101 €
Entre-Temps	Escalade	171	43	1 232 €	1 478 €	739 €
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Omnisports			1 689 €	586 €	293 €
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	<i>Tennis</i>	170	45	488 €	586 €	

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	<i>Cyclisme</i>		0	711 €	dossier non retourné	
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	<i>Tennis de table</i>		0	489 €	dossier non retourné	
Étrier Bisontin	Équitation	383	50	132 €	158 €	79 €
Fanny Club Franc-Comtois	Pétanque	58	28		148 €	74 €
Française (La)	Haltérophilie	182	87	3 230 €	2 584 €	1 292 €
Franche-Comté Danse Sportive	Danse sportive	39	4	24 €	29 €	14 €
Franche-Comté Judo	Judo	143	136	750 €	901 €	450 €
Full Contact Associaiton	Boxe Américaine	35	4	494 €	396 €	198 €
IKS ASEP	Karaté	110	110	1 077 €	1 292 €	646 €
Indépendante Comtoise	Gymnastique	331	97	9 410 €	7 528 €	3 764 €
Jeunes Footballeurs de Palente	Foot	16	11	673 €	538 €	269 €
Jeunes Turcs Besançon	Foot	20	17	535 €	484 €	242 €
Jeunesse de Palente	Omnisports			831 €	990 €	495 €
Jeunesse de Palente	<i>Gymnastique FSCF</i>	75	45	780 €	936 €	
Jeunesse de Palente	<i>Randonnée pédestre</i>	21	0	51 €	54 €	
Judo Club de Besançon	Judo	21	0	87 €	70 €	35 €
Judo Club du Doubs	Judo	0	0	563 €	arrêt activité en 2006	
Karaté Sport 25	Karaté	39	35	400 €	480 €	240 €
Kookaburra Boomerang	Boomerang	13	13	214 €	288 €	144 €
La Méduse	Plongée	96	6	495 €	396 €	198 €
Montrapon (ASC)	Foot	107	100	2 247 €	2 407 €	1 203 €
Olympique Bisontin	Rugby	304	259	7 515 €	7 973 €	3 987 €
Orchamps Palente AS	Foot	81	69	1 236 €	1 483 €	742 €
Orientation Team Besançon	Course d'Orientation	37	36	0 €	94 €	47 €
Palente Orchamps HB	Handball	237	226	5 216 €	6 259 €	3 130 €
Pétanque de Saint-Ferjeux/Planoise	Pétanque	90	0		229 €	115 €
PKA	Karaté	98	27	530 €	636 €	318 €
Planoise/Saint-Ferjeux	Foot	210	187	3 708 €	4 450 €	2 225 €
Portugais Besançon	Foot	20	19	0 €	484 €	242 €
Prés de Vaux (US)	Foot	188	170	3 708 €	4 450 €	2 225 €
PSB	Omnisports			11 490 €	13 495 €	6 747 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
PSB	<i>Aikibudo</i>	37	0	294 €	235 €	
PSB	<i>Tennis</i>	320	28	1 302 €	1 529 €	
PSB	<i>Handball</i>	52	48	1 211 €	1 311 €	
PSB	<i>Tennis de table</i>	43	43	692 €	831 €	
PSB	<i>Foot</i>	390	323	6 180 €	7 416 €	
PSB	<i>Judo</i>	229	134	1 811 €	2 173 €	
Ring Olympique Bisontin	Boxe Anglaise	34	18	1 417 €	1 134 €	567 €
Roller Hockey	Roller Hockey	61	60	1 508 €	1 691 €	845 €
Saint-Claude (La)	Gymnastique	430	261	12 096 €	9 677 €	4 839 €
Satellite	Boxe Française	57	57	1 203 €	1 444 €	722 €
Sauvegarde Karaté Club	Omnisports			245 €	360 €	180 €
Sauvegarde Karaté Club	<i>Karaté</i>	44	44	245 €	294 €	
Sauvegarde Karaté Club	<i>Boxe</i>	6	2		66 €	
Sign'Évasion	Handisport	24	21		564 €	282 €
SNB	Omnisports			8 909 €	7 127 €	3 563 €
SNB	<i>Aviron</i>	112	30	4 516 €	3 612 €	
SNB	<i>Canoë Kayak</i>	133	101	4 393 €	3 515 €	
Shotokan (Le)	<i>Karaté</i>	57	52		795 €	398 €
Snooker Club	Billard			120 €	dossier non retourné	
Société de Tir de Besançon	Tir	177	63	2 802 €	2 241 €	1 121 €
Tennis de Table de Planoise	Tennis de table	16	16	441 €	353 €	176 €
Tennis du Grand Besançon	Tennis	394	137	1 238 €	1 486 €	743 €
Velotte (ASC)	Foot	194	172	4 697 €	5 317 €	2 658 €
Volant Bisontin	Badminton	153	113	4 375 €	3 500 €	1 750 €
Total cotations		14 993	7 715	223 317 €	216 925 €	108 462 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Subvention 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai 2007
Forfaits						
BUC	Omnisports				300 €	300 €
CRSU	Scolaire et universitaire				1 000 €	1 000 €
UNSS	Scolaire et universitaire				3 500 €	3 500 €
USEP	Scolaire et universitaire				4 400 €	4 400 €
OMS					1 800 €	1 800 €
					11 000 €	11 000 €
Total général					227 925 €	119 462 €

En cas d'accord, la dépense totale de **119 462 €** sera imputée au chapitre 65.40/6574.4823 CS 20300.

2. Programme Sport de Haut Niveau - CDS niveau National

Deuxième versement au titre des Contrats de Développement Sportif conclus avec l'A.S Palente Orchamps Hand Ball et le Besançon Volley Ball en raison de la participation de leurs équipes en championnat nationaux.

A.S. Orchamps Palente Handball - équipes masculine et féminine évoluant en Nationale 3.
Montant annuel du contrat : 12 000 €

Deuxième versement : **6 000 €**

Besançon Volley Ball - équipes masculine et féminine évoluant en Nationale 3
Montant annuel du contrat : 10 500 €

Deuxième versement : **5 250 €**

En cas d'accord, la dépense totale, soit **11 250 €**, sera imputée au chapitre 65.40/ 6574.4824 CS 20300.

3. Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

- Ring Olympique Bisontin

Gala du 30 mars 2007 : **4 000 €**

- ASPTT

Rives du Doubs 1^{er} avril 2007 : **500 €**

- Besançon Triathlon

Aquathlon 1^{er} mai 2007 : **500 €**

- Club Unihockey Besançon

Tournoi Pentecôte Floorball : **250 €**

- La Citadelle

Championnat Départemental gym FSCF : **200 €**

- Sporting Club Clémenceau

Tournoi des Petits Champions Pentecôte 2007 : **5 000 €**

- UFOLEP

Finales Nationales de rugby : **600 €**

- Comité Régional du Sport Universitaire

Congrès National du 12 au 14 juin 2007 : **200 €**

- Comité Régional du Sport Adapté

Participation de jeunes handicapés au championnat de France VTT: **500 €**

En cas d'accord, la dépense totale, soit **11 750 €**, sera imputée au chapitre 65.40/ 6574.4822 CS 20300.

4. Programme «Animations sportives»**- Ligue de Franche-Comté de Judo**

Soutien à l'opération «100 ceintures, 100 emplois» : **4 000 €**

- Olympique Bisontin

Programme d'animations Rugby 2007 : **10 000 €**

En cas d'accord, la dépense totale, soit **14 000 €**, sera imputée au chapitre 65.40/ 6574.4825 CS 20300.

5. Programme «Gestion des équipements sportifs»**- AS VELOTTE**

Traçage des terrains et entretien vestiaires : **1 500 €**

En cas d'accord, la dépense totale, soit **1 500 €**, sera imputée au chapitre 65.40/ 6574.4826 CS 20300.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces répartitions et l'octroi de ces subventions et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir.

«M. Michel JOSSE : Je suis fort surpris que le dossier du BRC ne soit pas mis à l'ordre du jour. En effet il y a urgence car une réponse définitive doit être apportée à la Fédération avant le prochain Conseil Municipal de juin. Quelle est la position de la Ville dans la mesure où les dirigeants et la Municipalité savaient depuis plusieurs mois qu'il fallait mettre les finances du club d'aplomb, SASP et association BRC étant solidaires, en cas d'accession à la division supérieure ? A ce jour, il y a 120 000 € de location de salle provisionnés au bilan ; d'après certains c'est 60 000 €, il faut donc revoir ce que doit la SASP à la Ville et prendre position pour faciliter le dossier lorsqu'il passera à la commission. Donc je demande qu'un dossier soit présenté au prochain Conseil Municipal de juin. Je tiens à souligner que les dirigeants actuels font tout pour apurer le passif de la SASP et du BRC, que le Président DIAZ apporte plus de 200 000 € en sponsoring et s'est engagé personnellement avec une certaine somme d'argent et qu'un prêt a été

cautionné par les dirigeants actuels et mis en place pour résorber aussi les déficits. Le BRC c'est 26 équipes, 500 licenciés, il faut aider ce club à s'en sortir dans l'intérêt des jeunes sportifs et de la population et éviter sa rétrogradation qui serait nuisible à tous. Merci, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Ce que je veux dire par rapport à cela, Patrick BONTEMPS pourra compléter s'il le souhaite, c'est que je me félicite que l'association ait une situation financière équilibrée et que le club sportivement fonctionne bien. La Ville a toujours respecté ses engagements puisque vous savez que les 120 000 €, c'est par rapport à la société anonyme, c'était la location du stade et nous avons en échange, versé de l'argent en communication, donc que je n'entende pas dire que la Ville n'a pas respecté ses engagements. Je voudrais rappeler aussi que l'objectif prioritaire de la Ville était de sauver le club, je répète vous avez bien entendu, sauver le club parce que c'est un club important à Besançon qui a pas loin de 600 adhérents. Cela dit, la DNCG connaissait bien cette situation. On est un peu surpris qu'ils soient très très pointilleux ; on peut être un peu, comme j'ai lu d'ailleurs dans un article de presse, surpris de ce pointillisme, on les sent beaucoup moins pointilleux par rapport à d'autres clubs. Est-ce que ce n'est pas un peu de l'acharnement ? Je n'exclus pas le fait de monter personnellement à Paris avec Patrick BONTEMPS pour discuter avec eux. Pour l'instant il y a autre chose que la DNCG avait reconnu, c'est que pour le prêt du Crédit Agricole, il y avait une clause de retour à meilleure fortune. S'il reste effectivement comme seul obstacle la dette de la Ville, j'en discuterai avec mon exécutif en Municipalité, ce qui n'a pas été fait, et nous rencontrerons les dirigeants. De toute façon on prévoit de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

J'entends dire beaucoup de choses, mais la Ville a toujours respecté ses engagements. J'entends aussi par exemple parler pour l'instant de couverture de tribune qui n'aurait pas été faite. Or il est clair que tout cela avait déjà été discuté auparavant. Mais on ne va pas lancer un débat ici, on en discutera entre nous, on ne peut pas en permanence toujours sur le tapis remettre l'ouvrage.

M. Patrick BONTEMPS : On ne va pas refaire l'historique du BRC mais je crois qu'il faut différencier la SA qui existe bien entendu mais qui n'a plus aucun rôle dans le club, et l'association qui gère l'ensemble des équipes. L'association est à l'équilibre, on attend même mieux cette année en termes financiers. Je crois que ça fait pas mal d'années qu'à Besançon on n'a pas eu une situation identique et le Maire l'a rappelé, c'est aussi les efforts de la Ville et des collectivités qui ont permis effectivement de le sauver. Aujourd'hui la dette de la SA est effectivement importante et je crois qu'on ne peut pas dissocier les 120 000 € que doit la SA à la Ville de Besançon pour la location du stade des 350 000 € qui sont dus également au Crédit Agricole. En même temps il faut savoir que la SA pénalise également l'association puisqu'elle lui doit aussi 150 000 €. Je pense qu'aujourd'hui, en tout cas à ce jour il n'y a pas urgence, la saison sportive n'est pas terminée. Bien sûr je souhaite largement que le club accède au national, c'est un plus pour la Ville de Besançon, et cela traduirait les efforts des joueurs et des dirigeants actuels. Maintenant nous en discuterons effectivement. Puis il ne s'agit pas de conditionner ce que fera la Ville à ce que fait le Crédit Agricole mais je crois qu'on doit voir l'ensemble du problème. En tout cas les échéances c'est le 28 et aujourd'hui il n'y a pas de décision à prendre, on a encore le temps d'en discuter.

M. Michel JOSSE : Je ne faisais pas le procès de la Ville, je faisais une intervention...

M. LE MAIRE : Tu as bien fait de poser la question, ça permet de dire publiquement où nous en sommes. Ça me permet aussi de dire quelle est notre politique en matière de club sportif. Il y a des clubs qui vont mal puis ensuite vont bien, je prends l'exemple du hand masculin qui devrait normalement monter. L'équipe de hand féminin va rester où elle est, elle ne va pas descendre. Le BRC dont on vient de parler, on pense qu'il va monter ; quant au BBCD malgré la qualité des dirigeants et leur engagement, mais c'est vrai pour l'ensemble des clubs où l'on a des dirigeants de qualité qui sont des gens responsables, pas toujours pendus à leur téléphone pour venir nous voir, quant au BBCD disais-je, ils ne vont pas monter mais je proposerai qu'on ne les abandonne pas parce que je crois qu'ils n'ont pas eu de chance et la différence je l'ai toujours dit entre une politique de communication et une politique sportive c'est que quand il y a des moments difficiles il ne faut pas abandonner parce que le sport c'est ça. C'est

comme en politique, lorsque vous gagnez vous avez plein de monde avec vous et quand vous perdez certains s'en vont voir ailleurs. Je félicite le Président du BBCD et l'équipe dirigeante et je leur dis que nous serons l'année prochaine encore à leurs côtés».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions soumises par le Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.